

# A L'ATTENTION DES PARENTS

Dans le cadre d'une refonte globale des championnats « jeunes » voulue par la Fédération Française de Football, favorisant la création d'accessions « générationnelles » qui permettent aux joueurs de bénéficier de leur accession et qui aident les clubs à construire chaque génération sur la durée, de nouveaux championnats Régional et Départemental verront le jour dès le mois de septembre prochain.

Les Clubs auront la possibilité d'engager 1 équipe prioritairement puis dans un second temps une deuxième équipe selon les places disponibles. A noter que cette 2<sup>ème</sup> équipe sera engagée uniquement en D2. A titre d'information le Comité Directeur du District de Provence a mis en place une commission chargée de suivre et délivrer les engagements dans la compétition. Elle est composée par un membre des Commissions des Statuts et Règlements, des compétitions, de la Discipline, des Terrains et de la Technique.

C'est pour cette raison que pour la Saison 2019/2020, l'US Michelis n'est plus en mesure d'assurer à tous vos enfants la possibilité de se licencier ou de participer à une compétition. L'élitisme ne permet plus le football de masse. Nous sommes dans le regret de devoir faire des sélections.

Po/Le Comité Directeur

La Commission Technique